

Image not found or type unknown



Associations religieuses Loi 1901

Par **gomezfc**, le **03/01/2014** à **08:47**

Bonjour,

Si une communauté religieuse obtient sa reconnaissance légale (loi 1901), a t elle obligation de se séparer des biens immobiliers / fonciers qu'elle possède et loue à des tiers ?

Merci par avance